

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 16 septembre dernier les élus de la Commission Permanente afin de voter un ensemble d'aides et de dispositifs sur plusieurs compétences. **Zoom sur certaines d'entre elles (liste non-exhaustive) soutenues par le Département :**

ENVIRONNEMENT

FONDS DÉPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT : 63 758 € ATTRIBUÉS

- **28 472 € attribués au bénéfice de l'association syndicale autorisée de l'Ailhet** pour des travaux de réparation de l'ouvrage de dérivation des eaux du canal de l'Ailhet.
- **2 331 € attribués au bénéfice du PETR du Pays des Nestes** pour le financement d'une étude hydrobiologique.
- **32 955 € attribués au bénéfice du PETR Pays de Lourdes et Vallée des Gaves** pour le financement programme pluriannuel de gestion des cours d'eau.

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Un total de 885 720 € de subventions a été attribué dans le cadre du programme « Eau potable et assainissement ». 10 dossiers ont reçu un avis favorable du Département, dont, à titre d'exemple :

- **20 000 € attribués au bénéfice de la commune d'Aulon** pour la pose de 110 compteurs individuels.
- **76 000 € attribués au SIAEP du Lizon** pour la protection de la prise d'eau sur la rigole du Bouès.
- **50 000 € attribués à la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées** pour le financement d'études sur l'optimisation de la ressource en eau et la mise en place du plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux.
- **680 000 € attribués au SMAEP Arros** pour l'installation d'une station de traitement de l'eau des sources d'Ilhaou.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

JEUNESSE / CULTURE / VIE ASSOCIATIVE

SOUTIEN DES CHANTIERS JEUNES CULTURE ET PATRIMOINE

Le Département, associé aux services de l'Education nationale, à la Caisse d'allocation familiale, et au GIP politique de la ville Tarbes-Lourdes-Pyrénées, accompagne le dispositif départemental de soutien des chantiers jeunes culture et patrimoine dédié aux jeunes de 11 à 25 ans résidant dans les Hautes-Pyrénées ou effectuant un chantier international dans le département.

- **500 € ont été attribués à l'association Concordia** pour la réalisation d'une rampe d'accès sur le site du belvédère de la Hountalade à Luz-Saint-Sauveur.
- **1 500 € ont été attribués à la MJC d'Aureilhan** pour la réalisation d'un graff sur un transformateur électrique.
- **3 460 € ont été attribués au foyer des jeunes d'Ibos** pour la réfection des ponts sur la commune et la réalisation d'ateliers radio.
- **2 100 € ont été attribués à l'association AIREL** pour l'installation d'une œuvre d'art contemporaine autour du lavoir de Gouaux.
- **630 € ont été attribués à la Mission locale des Hautes-Pyrénées** pour l'entretien des abords d'une fontaine romaine à Avezac.

CONTACT PRESSE :

Julien COURDESSES, Relations presse
Tél. : 05 62 56 78 44 - julien.courdesSES@ha-py.fr